



Petit lexique de l'export





Petit lexique de l'export

A

ACP (Liste des pays Afrique – Caraïbes – Pacifique) :

Afrique :

Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap- Vert, République centrafricaine, Tchad, Comores, République du Congo, République démocratique du Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Ouganda, Zambie, Zimbabwe, Rwanda.

Caraïbes :

Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Cuba, Dominique, République dominicaine, Grenade, Guyana, Haiti, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte- Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago.

Pacifique :

Îles Cook, Timor oriental, Fidji, Kiribati, Îles Marshall, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Salomon, Tonga, Tuvalu, Vanuatu.

Ad Valorem

L'assurance ad valorem est une assurance non obligatoire qui couvre les marchandises transportées sur la base de leur valeur réelle déclarée par l'expéditeur. Elle est conseillée pour des marchandises dont la valeur marchande est importante.

AELE

L'association Européenne de Libre Echange comprend l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Elle a conclu des accords privilégiés

Petit lexique de l'export

avec l'Union Européenne permettant aux marchandises d'origine et de fabrication communautaire de bénéficier de franchises de droits de douane ou de réductions tarifaires.

ATR

C'est un certificat de circulation des marchandises qui prouve que celles-ci sont bien originaires de l'Union européenne. Ce document est uniquement nécessaire pour les relations commerciales UE/Turquie. Ce document permet au destinataire de bénéficier de réductions ou de l'exonération des droits de douane à l'arrivée.

B

BAE (bon à enlever)

Le bon à enlever est un document qui permet à l'importateur de disposer des marchandises. Il est émis par les douanes.

Barrières non-tarifaires

Les barrières non tarifaires sont des mesures mises en place dans un pays pour limiter les importations de certaines marchandises sur son territoire pour le protéger de la concurrence extérieure. Ces mesures sont comme leur nom l'indique non tarifaires. On y retrouve par exemple les normes techniques ou sanitaires, les contingents etc...

C

CCI (La Chambre de Commerce Internationale)

Organisation mondiale des entreprises qui a pour mission de défendre et de conseiller les entreprises dans les échanges internationaux. Elle joue un rôle important dans l'élaboration des règles du commerce international.

Petit lexique de l'export

Certificat d'origine

Ce document permet de justifier de l'origine de la marchandise. L'union européenne entretient des relations privilégiées avec un grand nombre de pays tiers donnant droit à des régimes préférentiels lors du dédouanement des exportations. Pour en profiter, il faut prouver grâce aux certificats d'origine que la marchandise est bien originaire de l'Union Européenne.

Certificat phytosanitaire

Certificat attestant que les végétaux ou les produits végétaux à l'export sont conformes à la réglementation phytosanitaire du pays importateur.

COFACE (Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur)

Société sous la tutelle de l'Etat qui gère l'essentiel des garanties liées au développement international des entreprises.

D

Déclaration d'Origine sur Facture (DOF)

Atteste que la marchandise est d'origine et de fabrication européenne et que sa valeur ne dépasse pas le seuil indiqué dans le guide export. Elle peut se faire soit sur papier libre, soit sur la facture pro forma ou commerciale. Elle remplace le document EUR1 pour certains pays tels que ceux de l'AELE (voir détails dans le guide export).

Déclarant

Personne physique ou morale qui est en capacité de réaliser une déclaration en douane. Il existe 3 types de déclarant :

- en son nom et pour son propre compte.
- en son nom et pour le compte d'un opérateur économique
- au nom et pour le compte d'un opérateur économique.

Petit lexique de l'export

Document administratif unique (DAU)

Document douanier qui doit être joint à l'envoi pour toute exportation de marchandise dont le montant est supérieur à 1 000€ (en plus de la CN23 et de la facture). La poste établit ce document pour le compte de l'expéditeur si besoin.

E

Echantillon

C'est un article que la douane considère comme de valeur négligeable et qui n'est utilisé que pour générer des commandes. Il ne peut être ni vendu, ni commercialisé, ni loué, ni utilisé contre rémunération.

Espèce et numéro tarifaire

Ces deux éléments désignant de façon précise une marchandise permettent de déterminer la taxation de celle-ci – pour plus de précisions, se référer au guide export.

EUR 1 et EUR 2

Ces documents, selon la valeur de l'envoi, permettent aux produits d'origine et de fabrication communautaire de bénéficier de franchises de droits de douane ou de réductions tarifaires dans les pays de l'AELE, l'ACP, TOM, Maghreb et dans plusieurs autres pays.

F

Facture commerciale

Document à établir en 2 exemplaires sur papier à en-tête, sur lequel figure la description détaillée de la marchandise destinée à être mise en vente.

Facture pro forma

Facture non commerciale. Document à établir en 2 exemplaires, sur papier

Petit lexique de l'export

à en-tête pour les entreprises qui attestent de la valeur vénale d'un envoi non destiné à la vente (effets personnels, cadeaux, échantillons...). Il comporte la mention « marchandises sans valeur commerciale non destinées à la vente ».

I

Incoterms (INternational Commercial TERMS)

Règles internationales qui définissent les obligations de chaque partie (vendeur, acheteur) dans la transaction commerciale : livraison, assurance, transport, risques, documents obligatoires.

L

Libre Circulation

Principe selon lequel la circulation des marchandises entre les différents Etats de l'Union Européenne ne doit être soumis à aucune taxes, ni restrictions en termes de quantité à chaque passage de frontière.

M

Marchandise communautaire

Marchandises qui relèvent d'une des catégories suivantes :

- Les marchandises entièrement obtenues sur le territoire douanier de l'Union, sans apport de marchandises importées des pays ou territoires ne faisant pas partie du territoire douanier de l'Union.
- Les marchandises importées de pays ou territoires ne faisant pas partie du territoire douanier de la Communauté et mises en libre pratique.
- Les marchandises obtenues, dans le territoire douanier de la Communauté, soit à partir de marchandises visées au deuxième tiret exclusivement, soit à partir de marchandises visées aux premiers et

Petit lexique de l'export

deuxièmes tirets.

Marchandise sous douane

Marchandise soumise à la réglementation douanière.

N

Nomenclature douanière

Code composé de 8 chiffres qui permet de classifier les marchandises en fonction de leur nature. Cette codification douanière permet d'une part de définir au niveau européen les tarifs douaniers communs et d'autre part de réaliser des statistiques du commerce extérieur.

Il doit figurer sur la facture commerciale et/ou proforma.

O

OMC (L'Organisation Mondiale du Commerce)

Organisation internationale qui a vu le jour en 1947. Elle s'occupe principalement des règles qui régissent le commerce international entre une centaine de pays. Elle a pour but de favoriser les échanges, mettre un terme aux obstacles tarifaires et de mettre en place des règles communes pour libérer les échanges.

Origine

Lien entre la marchandise et un pays (ou groupe de pays) dont la définition est réglementée sur le plan communautaire.

R

Régime douanier

Statut juridique donné à une marchandise une fois son dédouanement

Petit lexique de l'export

réalisé. Il permet de déterminer si les droits et taxes sont acquittés ou non. Cette procédure de dédouanement est soumise à autorisation préalable de l'administration.

S

Secteur Postal

Adresse spécifique à utiliser pour des envois à destination de militaires en mission à l'étranger.

SH ou HS

Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises (se référer à la Nomenclature douanière)

T

TDC (tarif douanier commun)

Codification permettant de déterminer les droits de douane au niveau communautaire. Il s'applique pour l'importation de marchandises au travers des frontières de l'Union Européenne.

TVA (Taxe sur la valeur ajoutée)

Impôt indirect sur les dépenses liées à la consommation. Elle est incluse dans le prix de vente de toute marchandise. Le taux appliqué peut être différent en fonction de la nature du produit ou service.

V

Valeur en douane

La valeur en douane représente l'assiette utilisée par la douane pour taxer les envois. Elle est égale à la valeur transactionnelle de la marchandise



Petit lexique de l'export

augmentée du montant des frais de port et d'assurance.



Zone franche

Zone géographique d'un territoire où peuvent être stockées les marchandises sans avoir à payer des taxes et des charges jusqu'à la sortie de cette zone.